



Paris, le 19 janvier 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ParcourSup : entre clichés et désinformation sur le métier de kiné

La plateforme **ParcourSup**, qui remplace Admission Post Bac, permet aux jeunes lycéens de consulter des **fiches d'informations** sur les métiers auxquels ils ont accès après leur bac, dont celle de **masseur kinésithérapeute**. **Le contenu de cette fiche est tout simplement scandaleux.**

L'objectif de la plateforme ParcourSup est d'informer les futurs étudiants afin qu'ils puissent s'identifier, ou non, à leur future profession. Quelle stupeur pour la profession de kiné de **l'utilisation d'expression tel que "le ligament luxé" témoignant d'une grave méconnaissance du langage médical**, mais également d'une vision très restrictive de la kinésithérapie. **Cette fiche cantonne le kinésithérapeute à un rôle d'exécutant**. C'est oublier que le bilan diagnostic kinésithérapique est une réalité depuis presque 20 ans, et permet au kinésithérapeute d'orienter et d'adapter en permanence le traitement qu'il propose à son patient après une formation exigeante de cinq années d'études supérieures. Cette fiche ainsi rédigée est un outil infantilisant et inapproprié de nature à désinformer les jeunes lycéens souhaitant s'orienter vers cette filière.

La profession de kinésithérapeute se développe à grande vitesse par la publication de nombreuses études scientifiques, qui légitiment son intervention et son rôle dans un système de santé toujours plus complexe. Elle tend à se professionnaliser de plus en plus, par la preuve scientifique, l'intégration de réflexion scientifique dans les prises en charge, et l'utilisation systématique du **Bilan Diagnostique Kinésithérapique**.

**La FNEK, le CNOMK, le SNIFMK, le SNMKR, la FFMKR et le CNKS dénoncent fermement le contenu de cette fiche et demandent sa modification sans délai en se basant sur les éléments transmis de nombreuses fois à l'organisme Onisep.**

#### Contacts Presse :

FNEK : Louis Dreux, président : [presidence@fnek.fr](mailto:presidence@fnek.fr) Tél. : 06 67 28 26 40

CNOMK : Service communication : [communication@ordremk.fr](mailto:communication@ordremk.fr) Tél. : 01 46 22 32 97

SNIFMK : Pascal Gouilly, président : [pgouilly@wanadoo.fr](mailto:pgouilly@wanadoo.fr) Tél. : 06 75 35 31 80

SNMKR : Stéphane Michel, président : [president@snmkr.fr](mailto:president@snmkr.fr) Tél. : 06 22 16 13 24

FFMKR : Daniel Paguessorhaye, président : [d.paguessorhaye@ffmkr.org](mailto:d.paguessorhaye@ffmkr.org) Tél. : 06 89 49 91 23

CNKS : Julien Grouès, président : [presidence.cnks@gmail.com](mailto:presidence.cnks@gmail.com) Tél. : 06 63 27 83 53